

Mme le Président: Je suis désolée, mais la Chambre ne peut accepter une motion d'ajournement parce qu'elle est actuellement sous le coup d'une ordonnance qu'elle a adoptée. Il y a des travaux à compléter avant que pareille motion soit recevable.

Je regrette de ne pouvoir permettre au député de proposer l'ajournement de la Chambre. Voici ce que dit l'article 8(3) du Règlement:

Lorsqu'un ordre permanent ou spécial de la Chambre prescrit que les affaires spécifiées en vertu d'un tel article doivent se poursuivre, être immédiatement réglées ou terminées à une séance quelconque, la Chambre ne peut être ajournée qu'après les délibérations, sauf en conformité d'une motion d'ajournement proposée par un ministre de la Couronne.

Pour cette raison et à cause des dispositions de cet article du Règlement, je ne peux pas accepter la motion du député. Elle est irrecevable.

Passons à l'ordre du jour.

ORDRES INSCRITS AU NOM DU GOUVERNEMENT

[Traduction]

LA LOI SUR LA SÉCURITÉ DE LA VIEILLESSE (N^o 2) MESURE MODIFICATIVE

La Chambre reprend l'étude du bill C-131, tendant à modifier la loi sur la sécurité de la vieillesse (n^o 2), dont le comité permanent de la santé, du bien-être social et des affaires sociales a fait rapport sans propositions d'amendement, ainsi que de la motion de M. Dantzer (p. 21795).

M. Sid Parker (Kootenay-Est-Revelstoke): Avant la pause du déjeuner, monsieur le Président, je parlais de l'amendement au bill C-131, et tout particulièrement des observations de certains députés progressistes conservateurs, notamment celles du député d'Athabasca (M. Shields) et du député d'Edmonton-Strathcona (M. Kilgour). Au cours de son exposé, celui-ci a déclaré que son parti ne trouvait rien à redire à l'application du programme des 6 et 5 p. 100 aux travailleurs et qu'il pourrait l'appuyer. Il a ajouté que, par contre, il s'opposait à ce qu'on l'applique aux allocations familiales et aux pensions. Pourtant, les conservateurs savaient fort bien, d'après les déclarations et les documents budgétaires, que ce programme devait s'appliquer également aux allocations familiales et aux pensions.

● (1550)

Le parti conservateur et le parti libéral s'en sont pris ouvertement aux programmes sociaux pour lesquels nous avons combattu pendant des années. Le député de Winnipeg-Nord-Centre (M. Knowles) a lutté pendant des années à la Chambre pour obtenir ces programmes, mais le gouvernement s'efforce maintenant de les gruger avec la complicité du parti conservateur. Les députés conservateurs qui prennent la parole maintenant après avoir appuyé le bill C-124 font injure à l'intelligence des Canadiens. Ceux-ci savent que les députés conservateurs ont appuyé le programme de base, objet du bill C-124, la cause de nos difficultés actuelles. Ils l'avaient dit sans ambages, lorsque le gouvernement a présenté son programme en juin dernier. Nous avons eu aujourd'hui un excellent exemple de la manière dont les choses se sont passées à la

Sécurité de la vieillesse—Loi

Chambre. A ce moment-là, j'ai signalé certaines des circonstances qui entouraient le programme des 6 et 5 p. 100. J'ai dit que si Ian Sinclair, président de CP Rail, avait été placé à la tête du comité d'experts, c'était pour vanter les avantages de ce programme. A ce moment-là, le président du Conseil du Trésor faisait écho aux propos du président de CP Rail, et le ministre des Transports (M. Pepin) ne jurait que par ce programme. Voilà que le ministre d'État chargé du Développement économique (M. Johnston) a décidé de compléter le quatuor.

En l'occurrence, le gouvernement du Canada et l'opposition officielle s'associent pour appuyer une formule qui permet aux grandes entreprises d'imposer des principes qui grugent les programmes sociaux de base pour lesquels nous nous sommes tant battus.

Monsieur le Président me fait signe. Je remercie la Chambre de m'avoir permis de participer à ce débat.

M. Bill Clarke (Vancouver Quadra): Monsieur le Président, je suis heureux de pouvoir parler de nouveau du projet de loi C-131, cette fois-ci à l'étape du rapport. Je me rappelle très bien que lors de la deuxième lecture, le député de Thunder Bay-Nipigon (M. Masters) nous a dit à quel point sa mère était en faveur du plafonnement de sa pension, et je me souviens également que le député de Mission-Port Moody (M. Rose) a dit qu'elle allait lui donner un coup de Jarnac ou l'inverse. Quoi qu'il en soit, sa mère ne m'a pas écrit. Le projet de loi a été étudié en comité et nous en sommes maintenant à l'étape du rapport. Je n'ai pas l'intention de parler de ma mère. Je suppose que je pourrais le faire, car elle touche également la pension de vieillesse. Je crois plutôt opportun de dire à quel point les pensionnés canadiens ont besoin de ce maigre revenu, si c'est tout ce qu'ils ont, qui leur a été promis par leur gouvernement qui se propose maintenant de le réduire. J'emploie «réduire» dans le véritable sens du mot. Le gouvernement prétend que les pensionnés bénéficieront encore d'une augmentation, mais chacun sait que le pouvoir d'achat de ces pensions est réduit.

J'ai écouté l'intervention du député néo-démocrate qui m'a précédé. Il reprochait au parti conservateur de s'opposer à ce projet de loi, alors qu'il avait souscrit au programme des 6 et 5 p. 100. Je trouve, pour ma part, qu'il n'y a aucune contradiction là-dedans, loin de là. Les députés de ce côté-ci de la Chambre, même si ceux à ma gauche n'ont aucune idée des réalités économiques, savent que le gouvernement doit pratiquer une certaine austérité.

Des voix: Oh, oh!

M. Clarke: Monsieur le Président, j'ai fait vibrer la corde sensible. Si ces messieurs me permettent de poursuivre, j'ajouterai que les députés de ce côté-ci de la Chambre savent que le gouvernement doit commencer à équilibrer ses budgets. Il y a seulement deux façons de le faire. Je me rappelle que bon nombre de personnes se sont présentées devant le comité permanent des comptes publics pour proposer diverses façons d'équilibrer les budgets, d'éliminer les déficits, etc. Il n'y a que deux moyens. Le premier consiste à réduire les dépenses et le second, à augmenter les recettes. Le gouvernement n'a opté pour aucun de ces deux moyens. Il a réduit les recettes et augmenté les dépenses. Comment?